



# Voyage en Terres Sacrées du Pérou

avec Joha Maillard

**Circuit 18 jours / 17 nuits  
du mardi 14 mai au vendredi 31 mai 2019**

**Le coût pour le « Voyage en Terres Sacrées du Pérou » - circuit de 18 jours / 17 nuits - du mardi 14 au vendredi 31 mai 2019 est de 2500 €.**

## **Le tarif inclut :**

- Le vol intérieur Lima/Cuzco (1)
- Les transports intérieurs : bus Cuzco/Puno, train Ollantaytambo/Agua Calientes/Urubamba, bus Puno/Arequipa, bus Arequipa/Nazca, bus Nazca/Lima, bateau îles Titicaca, avionnette survol des lignes de Nazca et vans privés ou taxis petites distances
- Tous les repas (menus locaux au choix)
- Les nuits d'hôtels en chambres matrimoniales, doubles ou triples (2)
- Les billets d'entrées pour les sites
- L'accompagnement spirituel et énergétique de Joha Maillard de Lima à Lima
- Deux matinées de cérémonies andines par Ruben Sarraza
- L'adhésion à l'association de 20€

(1) Les tarifs de vols sont soumis à des fluctuations dues au coût du pétrole et une réévaluation pourra être effectuée au moment de la réservation

(2) Toute demande en chambre simple devra être spécifiée et facturée en sus

## **Le tarif n'inclut pas :**

- Les vols internationaux
- Les assurances annulation, rapatriement, assistance voyage, nécessaires pour ce voyage
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Le coût des visites et promenades annexes

**Fiche d'inscription au**  
**« Voyage en Terres Sacrées du Pérou »**

avec l'Association *Les Fleurs de Vie*

*La Borie 81170 Livers-Cazelles*

Accompagnement Joha Maillard

**du mardi 14 mai au vendredi 31 mai 2019**

**Activité présentée par l'Association *Les Fleurs de Vie* à ses adhérents :**  
**« Voyage en Terres Sacrées du Pérou » du 14 au 31 mai 2019**

**Participant :** *Un contrat par personne même si vous venez en couple.*

**Identité :** *Ecrivez lisiblement vos noms et prénoms de la même manière et dans le même ordre que ceux figurant sur votre passeport, afin de garantir le bon déroulement de vos contrôles.*

Nom officiel :

Prénom officiel :

Appellation usuelle (le cas échéant) :

Adresse :

Téléphones : Portable :

Domicile :

Travail :

Email :

Site Internet :

Passeport n° :

Valide jusqu'au :

Profession :

Groupe sanguin :

Particularités médicales :

**Pour la formule chambre à deux :**

Je m'inscris seul-e et je partagerai ma chambre avec une autre personne du groupe.

Voici le nom d'une autre personne inscrit avec qui je partagerai ma chambre.....

Chambre couple (un grand lit)     Chambre double (2 lits individuels)

*Parapher cette page ici*

.....

# Conditions d'inscription et annulation

1/ **Calendrier de paiement** : Un acompte correspondant à 44% du coût total doit être envoyé **au moment de l'inscription**, au plus tard le 15 décembre 2018, soit **1100 €**, par chèque libellé à l'ordre de *Association Les Fleurs de Vie*. Il sera encaissé à l'inscription. Le **solde** est à régler au plus tard 60 jours avant le départ, soit avant le 14 mai 2019, par un chèque de **800 €** à l'ordre de l'Association et un chèque de **600 €** à l'ordre de Josette Maillard.

2/ **Conditions d'annulation** : En cas d'annulation de votre part, jusqu'à 60 jours avant le départ, l'acompte sera retenu. De 60 jours jusqu'au jour de départ, toute la part destinée à l'association sera conservée (pour tous les frais qui auront été engagés sur place, notamment les billets de vol internes, billets de bus et diverses réservations).

En cas d'annulation de notre part, notamment faute du nombre de participants requis, le montant vous sera remis intégralement.

3/ **Assurances** : L'Association est assurée en Responsabilité Civile. **Nous vous demandons de souscrire une assurance personnelle**, en particulier pour les vols, pertes, détérioration des bagages ou objets personnels, annulation et rapatriement.

4/ **Responsabilité du participant** : L'Association *Les Fleurs de Vie* ne peut être tenu pour responsable : 1) Du défaut d'enregistrement du participant au départ d'un voyage en raison d'un retard de pré-acheminement, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure. 2) De l'impossibilité pour le participant de participer ou continuer son voyage en raison de l'absence de documents officiels, de la présentation de documents périmés (passeport, CNI, visa, etc.) ou non conformes à la réglementation.

À tout moment du déroulement du voyage, le participant est libre de participer ou pas aux activités proposées, et peut s'en extraire immédiatement s'il le désire. Tout voyage écourté, toute prestation non utilisée par le voyageur ne donnent droit à aucun remboursement. Le participant porte l'entière responsabilité de ses actes, et en assume les conséquences, en particulier sur les dégâts matériels et les préjudices corporels qu'il pourrait occasionner.

5/ **Révision des prix** : Une variation des taux de change supérieure à 4% ou une modification sensible des prix des vols aériens peuvent amener une révision du prix du voyage, conformément à la loi, à la hausse comme à la baisse. Dans le cas d'une augmentation, celle-ci ne pourra en aucun cas excéder 10% du prix du voyage et le participant en serait avisé au minimum 30 jours avant le départ. Les taxes aériennes ne rentrent pas dans ce cadre et sont sujettes à modifications jusqu'à l'émission des billets.

Le tarif ayant été établi sur la base de 6 participants, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de 200 € par personne dans le cas d'un désistement de dernière minute. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 30 jours avant le départ.

6/ **Formalités** : Assurez-vous que les noms et prénoms écrits dans le bulletin d'inscription soient identiques et dans le même ordre que ceux figurant sur ses documents de voyages (passeports, CNI,...). L'Association décline toute responsabilité en cas d'erreur.

7/ **Courrier de préparation au voyage** : Un document avec des indications pratiques vous sera adressé dès réception du solde de votre voyage.

## CALENDRIER DE PAIEMENT :

À l'inscription au 15 décembre 2018 maximum : 1100 €, soit 44% du total du voyage.

Au 14 Mars 2019 : Le solde du voyage, soit 800 € pour l'Association et 600 € pour l'accompagnement.

## À COMPLETER :

Je soussigné-e (*nom, prénom*) ..... certifie avoir pris connaissance des conditions générales du voyage proposé, des conditions particulières d'inscription et annulation ci-dessus et je les accepte toutes.

Date :

Signature participant-e :

Signature accompagnatrice :

.....

.....

.....

# **Convention de participation mutuelle**

## **entre l'association *Les Fleurs de Vie*, l'accompagnatrice et les participants**

**Activité** : « Voyage en Terres Sacrées du Pérou », proposé par l'association *Les Fleurs de Vie*, La Borie 81170 Livers-Cazelles

**Dates** : Du 14 mai au 31 mai 2019

**Lieu** : Région de Cuzco, Lac Titicaca, Arequipa, Nazca - Pérou

**Accompagnatrice** : Joha Maillard

Je soussigné-e (non, prénom).....demeurant à.....  
.....participe de mon plein gré et sous ma propre responsabilité à l'activité « **Voyage en Terres Sacrées du Pérou** » proposé par l'association *Les Fleurs de Vie* à ses adhérents.

Je suis, en toute sincérité, dans un état de santé mentale et physique me permettant de suivre cette activité et je ferai part à l'accompagnatrice de toute difficulté qui pourrait compromettre ma santé, celle des autres, ou le bon fonctionnement de l'activité en cours de route. En outre, je ne prends aucun médicament qui puisse affecter mon équilibre et ma disponibilité physique et psychique durant le voyage.

Joha Maillard affirme aussi, en toute sincérité, être dans un état de santé mentale et physique lui permettant la tenue de l'activité dans de bonnes conditions.

J'atteste posséder les assurances voyage assurant tant au niveau de l'annulation ou interruption du voyage qu'au niveau de la santé et j'en joins la preuve à ce document.

L'association *Les Fleurs de Vie* et Joha Maillard ne sauront être tenus responsables de quelque dommage subi par le-la participant-e à la suite de maladie, décès, blessures, pour quelle que cause que ce soit, incluant empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incommodité ou anxiété lors de toutes les activités qui auront lieu durant l'« activité ».

Je ne participe pas à cette activité à des fins médicales et suis conscient-e que l'accompagnatrice n'est ni un médecin, ni une praticienne de la santé physique.

Toute information concernant l'identité, la vie privée et la conduite de toutes les personnes présentes à l'activité est strictement confidentielle et je suis tenu-e, ainsi que l'accompagnatrice Joha Maillard, à ne divulguer aucune information de cette nature à quelle que fin que ce soit, ni pendant, ni après ma participation à l'activité.

Je suis en accord de ne pas consommer d'alcool ni de drogue durant ce voyage.

Je suis en accord avec les conditions de la présente convention mutuelle entre les accompagnateurs et les participants.

Nom (en majuscules)

Prénom

Fait à

Le

Signature du participant, précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature de l'accompagnatrice Joha Maillard, précédée de la mention « lu et approuvé » :

**La fiche d'inscription, les conditions d'inscription et annulation, et la convention de participation mutuelle sont à compléter, signer et retourner par courrier** (à Les Fleurs de Vie - La Borie 81170 Livers-Cazelles) **avec votre premier chèque de réservation d'un montant de 1100 €** (libellé au nom de « Association Les Fleurs de Vie »).

Pensez à conserver une copie de ces documents.

**Documents à fournir avec votre dossier d'inscription :**

- Photocopie de votre passeport, valable 6 mois après la date du retour (page avec votre photo), un visa vous sera délivré dès l'entrée dans le pays
- Photocopie de vos billets d'avion et attestation d'assurance annulation, rapatriement
- La fiche d'inscription remplie, paraphée et signée
- Les conditions d'inscription et d'annulation signées
- La convention signée

Dès le premier acompte pour l'inscription à votre voyage, vous recevrez un dossier de préparation complet abordant les détails pratiques : vêtements, argent, climat, conseils pratiques, etc.

**Le solde est à régler au plus tard 60 jours avant le départ, soit avant le 14 mars 2019, par un chèque de 800 € à l'ordre de l'Association et un chèque de 600 € à l'ordre de Josette Maillard.**

Je vous retournerai par courrier une copie du contrat et de la convention signés dès l'inscription finale.

Au plaisir du partage et de ce voyage ensemble, chaleureusement,  
Joha